**ASSOCIATIONS DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES NORMALES DE QUIMPER**

Les bureaux des Associations d'anciens élèves des écoles normales de Quimper rappellent à leurs adhérents que les Assemblées générales se tiendront le 19 mai, à 10 heures et demie, à l'école normale d'institutrices et à l'école normale d'instituteurs.

Le dépouillement concernant l'élection d'une commission de neuf membres ne portera que sur les votes émis avant le 19. Le banquet aura lieu à midi, salle Nédélec. Le prix en est fixé à 15 francs. Les personnes qui désireraient y assister sont priées d'en informer les trésoriers : Mlle Thébault, école normale d'institutrices, ou M. Le Bihan, école annexe, avant le 12 mai (envoyer une simple carte de visite timbrée à 0 fr. 15 sans indication aucune). La matinée récréative aura lieu à 2 h. 1/2, au théâtre. Chaque adhérent aura droit à une place gratuite pour un jeune enfant (demander aux trésoriers le matin de la fête les cartes spéciales pour enfanta). Un bal sera donné, salle Nédélec, avec le concours de musiciens de la Flotte. L'entrée du bal sera réservée aux adhérents. Il est rappelé que les membres honoraires peuvent assister aux Assemblées générales, au banquet, à la matinée et au bal. Il sera indispensable d'être muni du reçu de la cotisation qui servira de carte d'entrée aux diverses manifestations des Associations. Sur simple demande faite à MM. les Inspecteurs primaires, une autorisation d'absence sera accordée aux maîtresses et aux maîtres qui ne pourraient reprendre leur service le 20 mai au matin.

*Le Citoyen* du 5 mai 1927